# CONDITIONS GENERALES DE VENTE PLATEFORME ESHOP

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « **CGV** ») sont conclues d'une part, par TotalEnergies Marketing Madagasikara SA, Société Anonyme au capital de Ar 14 956 152 000, inscrite au Registre de Commerce N° 3819/1999B 00761, Statistique N° 46610 11 1999 0 00202 et NIF 0000000318, ayant son Siège Social à l'Immeuble FITARATRA, Rue Ravoninahitriniarivo, Ankorondrano, ANTANANARIVO 101, et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat (ci-après « **Acheteur**») sur le site Internet accessible à partir du portail Internet <a href="www.eshop-station.com/">www.eshop-station.com/</a> (ci-après « **site** »).

Les CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres, notamment celles en vigueur pour les ventes relatives à d'autres canaux de distribution que la vente en ligne.

# Article I - Objet

Les CGV régissent les relations contractuelles entre le Vendeur et l'Acheteur et sont applicables à tout achat effectué sur le Site par l'Acheteur, que l'Acheteur soit professionnel ou consommateur. Il est précisé qu'aux termes du Code de la consommation, est consommateur « Toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale » (ci-après « **Acheteur Consommateur** »)

L'achat d'un produit sur le Site implique une acceptation sans réserve par l'Acheteur des CGV.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment. Les CGV applicables seront celles en vigueur à la date de la commande passée par l'Acheteur.

## Article II - Caractéristiques des produits proposés

Les produits proposés à la vente par le Vendeur sont conformes à la législation, à la réglementation et aux normes en vigueur applicables à Madagascar.

Les offres de produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site, dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'un produit, celle –ci est indiquée sur la fiche dudit produit.

Chaque produit proposé à la vente sur le Site fait l'objet d'une description indiquant les caractéristiques essentielles, le prix et, le cas échéant, les conditions d'utilisation et les conditions particulières de vente applicables au produit (ci-après « **Informations Produit** »). Les Informations Produit seront rappelées à l'Acheteur dans le Récapitulatif Préalable, tel que ce terme est défini à l'Article VI des CGV.

Les photographies, textes, graphismes, caractéristiques techniques sont pour la plupart issus des documentations élaborées par les fabricants et non par le Vendeur et sont reproduites sous leur contrôle et avec leur accord. Les photographies des produits proposés à la vente sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit proposé à la vente, notamment en ce qui concerne les couleurs.

TotalEnergies Classification: Restricted Distribution

## **Article III - Prix**

Les prix des produits proposés à la vente sur le Site sont indiqués en Ariary toutes taxes comprises (TVA applicable au jour de la commande et autres taxes, tout changement du taux pouvant être répercuté sur le prix de la commande) hors participation aux frais de traitement et d'expédition.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les prix à tout moment, étant toutefois entendu que les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

Les produits demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement complet du prix.

# Article IV - Aire géographique

La vente en ligne des produits présentés sur le Site est réservée à tout Acheteur qui réside à Madagascar exclusivement et pour un retrait des achats sur le site d'une station-service localisée sur cette même zone.

# **Article V - Compte Acheteur**

Afin de procéder à l'achat de produits, l'Acheteur doit créer un compte personnel sur le Site (ci-après « Compte »).

L'Acheteur peut créer son Compte dans la rubrique « Mon Compte » puis « Créez un Compte » du Site.

L'Acheteur peut également créer son Compte au moment de la Validation de la Commande, tel que ce terme est défini à l'Article VI des CGV.

Lors de la création de son Compte, l'Acheteur devra fournir son prénom, son nom, une adresse électronique valide, qui sera son identifiant d'accès au Compte, et un mot de passe d'accès au Compte.

Le Vendeur transmettra à l'Acheteur un courrier électronique confirmant la création du Compte ainsi que l'identifiant et le mot de passe associés au Compte.

Une fois l'Acheteur identifié sur son Compte, il pourra avoir accès à "Mon Compte" et aux rubriques suivantes:

- Mes Commandes : suivi des Commandes en cours et historique des Commandes enregistrées;
- Mes Informations Personnelles: consultation et modification des Informations Personnelles et mot de passe ;

TotalEnergies Classification: Restricted

## **Article VI - Commande**

Pour procéder à une commande de produits (ci-après « Commande »), l'Acheteur doit se connecter sur le Site et sélectionner le ou les produits qu'il souhaite acheter. La sélection d'un produit par l'Acheteur permet d'intégrer ce produit dans le panier virtuel.

Une fois qu'il a validé le panier virtuel, l'Acheteur doit fournir une adresse électronique valide, ses coordonnées personnelles.

L'Acheteur doit ensuite vérifier le récapitulatif de son panier virtuel, comprenant le détail des Informations Produit, des Informations Personnelles et des Frais de Livraison relatifs à sa Commande (ci-après « Récapitulatif Préalable »), et le rectifier au besoin, avant de procéder à la validation de sa Commande.

Après vérification du Récapitulatif Préalable, l'Acheteur doit accepter le Récapitulatif Préalable et ainsi valider sa Commande (ci-après « Validation de la Commande ») afin de finaliser sa commande.

Après la Validation de la Commande, l'Acheteur doit accepter les CGV et procéder au paiement de la Commande dans les conditions prévues à l'Article VIII des CGV (ci-après « Paiement »). Le fait pour l'Acheteur de procéder au Paiement de la Commande implique son acceptation sans réserve des présentes CGV qui constituent le contrat entre les parties.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Acheteur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une Commande antérieure.

## Article VII - Validation de la commande

Le Vendeur accuse réception de la Commande par la transmission à l'Acheteur d'un courrier électronique de confirmation de la Commande à l'adresse électronique transmis par l'Acheteur comportant le récapitulatif des produits commandés, le montant de la Commande, le numéro de la Commande, la date et l'heure de retrait de la Commande et le Formulaire de Rétractation tel que ce terme est défini à l'Article XII des CGV. L'Acheteur peut aussi consulter l'historique des Commandes enregistrées sur son Compte.

# Article VIII - Modalités de paiement

# i. Modalités de paiement

Le paiement des Commandes s'effectue uniquement auprès de la boutique de la stationservice lors du retrait des articles.

## ii. Défaut de paiement

Le Vendeur se réserve le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une Commande émanant d'un Acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou qui aurait réglé partiellement le montant d'une Commande précédente ou qui n'aurait pas fourni les pièces justificatives

TotalEnergies Classification: Restricted

Nécessaires à l'identification de celui-ci ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

# **Article IX – Validation du paiement**

Après validation du paiement, le Vendeur accuse réception du paiement de la Commande par la transmission à l'Acheteur d'un courrier électronique de confirmation de paiement, contenant la facture électronique faisant ressortir la TVA. L'Acheteur peut aussi consulter sur son Compte l'historique des Commandes payées et télécharger les factures électroniques afférentes.

## **Article X - Retrait**

#### i. Préparation de la Commande

Dès validation de la Commande et validation de paiement, le Vendeur prépare la Commande : déstockage des produits, édition du bon de retrait et conditionnement du colis.

#### ii. Retrait de la Commande

Les produits commandés sont mis à la disposition de l'Acheteur directement au point retrait du Vendeur aux jour, date et heure indiqué par le Vendeur à l'Acheteur dans l'accusé de réception de la Commande

L'Acheteur s'engage à prendre en charge les produits aux jour, date et heure indiqués. L'Acheteur doit se présenter sur le site de la station-service du Vendeur avec le récapitulatif de la Commande envoyé par courrier électronique. L'Acheteur accepte de faire la preuve de son identité par une ou plusieurs pièces officielles en vigueur et en communiquant, si nécessaire, le numéro qui a été attribué par le système à sa Commande et qui lui a été communiqué dans le courrier électronique de confirmation de la Commande.

Si l'Acheteur est dans l'impossibilité de prendre en charge lui-même les produits objet de la Commande, il devra mandater, pour le représenter, un tiers muni d'un pouvoir et de la photocopie de la carte d'identité de l'Acheteur.

Aucune demande de remise des produits ne pourra être honorée si les conditions indiquées cidessus ne sont pas respectées par l'Acheteur.

Le Vendeur pourra être tenu responsable des conséquences dues à un retard de mise à disposition des produits.

Au moment de la prise en charge des produits, l'Acheteur doit s'assurer de la conformité des produits à sa Commande. Une fois les produits objet de la Commande retirés, l'Acheteur ne peut faire valoir le fait qu'un produit est manquant ou endommagé, sauf cas de vice caché.

Si l'Acheteur ne se présente pas aux jour et heure convenus, les produits objet de sa Commande sont conservés 48h. Au-delà de ce délai, la Commande sera annulée.

TotalEnergies Classification: Restricted

# Article XI – Disponibilité

Les offres de produits et leurs prix sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site, dans la limite des stocks disponibles. Dans ce cadre, l'indisponibilité des produits est indiquée sur la fiche descriptive du produit sur le Site. Dans l'hypothèse d'une indisponibilité d'un produit après passation d'une Commande, le Vendeur informera l'Acheteur par courrier électronique. A moins que l'Acheteur, par retour de courrier électronique, ne désire une solution de remplacement avec un produit équivalent, la Commande sera automatiquement annulée pour ce produit et le Vendeur procédera alors au remboursement du produit dans les conditions de l'Article XIII des CGV.

## **Article XV - Contact**

Pour toute information ou question, le service Consommateurs du Vendeur est à la disposition des Clients:

- Par e-mail à destination du Vendeur dont les coordonnées sont mentionnées dans le récapitulatif de la Commande.
- Par téléphone à destination du Vendeur dont les coordonnées sont mentionnées dans le récapitulatif de la Commande.

## **Article XVII - Garanties**

#### i. Garantie légale

## Garantie des vices cachés au bénéfice de tout Acheteur

La garantie des vices cachés peut être invoquée pour tout défaut du produit commandé, payé et livré qui :

- N'était pas apparent au jour de la livraison ;
- Existait au jour de la livraison ;
- Rend le produit inutilisable ou diminue fortement son usage.

La garantie des vices cachés doit être invoquée par l'Acheteur dans un délai de 7 jours à compter du jour de retrait

TotalEnergies Classification: Restricted

La preuve du vice caché incombe à l'Acheteur.

Lorsque le vice caché du produit est avéré, l'Acheteur peut choisir de :

- Restituer le produit défectueux et obtenir un nouveau produit similaire ;
- Restituer le produit défectueux, aux frais du Vendeur, et obtenir le remboursement intégral du prix payé, en ce compris les Frais de Livraison.

#### ii. Garantie contractuelle

Les produits achetés sur le Site peuvent donner droit à une garantie. Celle-ci est indiquée sur la fiche article des produits présentée sur le Site.

Afin de connaître les démarches à suivre concernant le service après-vente pour tout problème ou panne sur un produit, l'Acheteur peut contacter le Vendeur.

Une garantie constructeur peut être indiquée sur la fiche produit, avec un numéro de téléphone. Pour plus de rapidité dans la gestion de la garantie, l'Acheteur peut contacter le service du constructeur à ce numéro.

Pour pouvoir bénéficier de la garantie des produits, il convient impérativement de conserver la facture d'achat du produit.

Les garanties contractuelles ne couvrent pas :

- Le remplacement des consommables (par exemple, batteries, ampoules, fusibles, antennes, casques de baladeurs, microphones, usure de têtes d'enregistrement ou de lecture...);
- L'utilisation anormale ou non conforme des produits
- Les pannes liées aux accessoires (par exemple, câbles d'alimentation...);
- Les défauts et leurs conséquences dus à l'intervention d'un réparateur non agréé par
- Les défauts et leurs conséquences liés à l'utilisation non conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné (par exemple, utilisation professionnelle, collective...);
- Les défauts et leurs conséquences liés à toute cause extérieure.

Toutefois, en tout état de cause, l'Acheteur bénéficie des dispositions de la garantie légale et de la garantie des vices cachés notamment celles précisées ci-dessus.

# Article XVIII - Réserve de propriété

Les produits demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au complet paiement du prix.

Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

Dès réception, l'Acheteur pourra disposer des produits en vue de leur transformation, consommation ou revente.

Cette faculté lui est retirée de plein droit, sans mise en demeure préalable, à défaut de paiement à l'échéance.

En cas de défaut de paiement et après simple constatation de celui-ci, le Vendeur se réserve le droit de ne pas livrer la commande.

TotalEnergies Classification: Restricted

# Article XVII - Responsabilité

Le Vendeur ne saurait être tenu responsable des dommages causés par les produits et des dommages causés aux produits à compter de leur prise en charge par l'Acheteur.

L'Acheteur supporte tous les risques liés aux produits à compter de leur prise en charge, moment auquel la garde des produits lui est transféré, sous réserve de la législation et de la règlementation en vigueur applicables, notamment en matière de produits défectueux.

# Article XVIII - Propriété intellectuelle

Les éléments du Site sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du propriétaire du Site

L'ensemble des éléments du Site est réservé au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier.

Toute reproduction totale ou partielle du Site est strictement interdite.

Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser des éléments du Site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit.

# Article XIX - Données à caractère personnel

Les informations recueillies dans le cadre du Contrat font l'objet d'un traitement, dont le responsable est TotalEnergies Marketing Madagasikara SA, destiné à la gestion et au suivi de la relation avec le Client. Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage de la Société et ne pourront être transmises qu'à des prestataires intervenant dans le cadre du traitement ou à des sociétés de la Compagnie TotalEnergies pour des produits et services analogues à ceux relatifs au Contrat.

Pour en savoir plus sur la finalité, fondement du traitement des données collectées et leur durée de conservation, nous vous invitons à consulter la page Données personnelles du Site

# **Article XXI - Force majeure**

Le Vendeur et l'Acheteur ne seront pas tenus pour responsable l'un vis-à-vis de l'autre par suite de manquement, retard ou omission dans l'exécution totale ou partielle d'une Commande, pour autant que cette défaillance ait pour origine ou résulte d'un événement constitutif d'un cas de force majeure au sens de la loi malgache et de la jurisprudence des tribunaux malgache En tout état de cause, tout retard ou défaut de paiement ne peut s'analyser comme un évènement constitutif d'un cas de force majeure.

La force majeure ne libère de ses obligations contractuelles la partie qui l'invoque que dans la mesure et pendant le temps où elle est empêchée de les exécuter.

## Article XXII - Intégralité

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des CGV serait déclarée nulle et non avenue suite à un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des CGV.

TotalEnergies Classification: Restricted Distribution